VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades

Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

... Bartbel, épouse de Geo. H. Dougall, Jr. ... vs mineurs de Herbert Hugo et Henry ... Schneider—No 97,617— Cour Civile ... District paroisse d'Orléans. Division E— ... RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI le 5 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No ... rue Baronne, en cette ville, il sera vendu ... enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et ... 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. ... Théard, juge de la susdite Cour, Division ... dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, les effets ci-après désignés, meubles et immeubles, à savoir:

1 Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ... droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Dryades, ... Erato et Baronne, désigné par la lettre ... sur un plan de Denery & Waddill, daté du ... 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17' 10" 2"] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6"] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts No 366, folio 240.

Les améliorations se composent d'un cottage simple ayant sept chambres, portant le No 1224 rue Dryades.

2 Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré que le précédent, désigné sur le même plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 35 pieds, 5 pouces 0 ligne [35' 5" 0"] de façade rue Dryades la même largeur à l'arrière, sur 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes [110' 9" 6"] de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District et de Hebert, C. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un splendide cottage double chaque côté ayant sept chambres, portant les Nos municipaux 1218-20 rue Dryades.

3 Un certain terrain ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent ou y appartenant situé dans les mêmes district et carré que les premiers décrits et désignés sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouce 7 lignes de façade rue Dryades sur 37 pieds, 0 pouce sur les lignes de derrière, sur une profondeur de la ligne du terrain B 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes [110' 9" 6"] entre lignes égales et parallèles, étant le lot D de 65 pieds 3 pouces, 6 lignes [65' 3" 6"] sur une allée commune aux terrains C et D plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds 3 pouces, 6 lignes [65' 3" 6"]. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement enregistré dans le livre des transferts No 366, folio 240.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages ayant huit chambres, hangar, etc., connue comme No 1212 rue Dryades.

5. Six actions du fonds-capital de la Teutonia Insurance Company de la ville de la Nouvelle-Orléans, représentées par certificat No 214, valeur au pair de $100 chacune.

6 Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant pour les actions, effets et meubles de maison. Propriété foncière comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer et payer les taxes de 1911, pour les frais de tous certificats, et pour l'acte de vente pardevant Alvin E. Hebert, notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage de l'acte de vente. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

John Dymond, Sr., avocat des demandeurs.
E. W. Kichow, avocat des demandeurs.
Harry Mooney, avocat des défendeurs.
1 août—1 6 13 20 27—sept 3 5

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D, 97,022.

Succession de AUGUSTIN MARION BENEDIC.

VENTE SANS LIMITE OU RESERVE.

Quatre Splendides Terrains dans le Sixième District,

2 Faisant Face à l'Avenue Napoléon et 2 Faisant Face à la rue Sud Franklin,

Dans l'Ilet borné par les rues Jena et Sud Liberté.

—AUSSI—

50 Actions Ordinaires de la New Orleans Railway & Light Company.
12 Actions de la Lambou-Noel Lumber and Manufacturing Company.
1 Action de la Young Men's Gymnastic Club.

A vendre à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi,

MARDI, LE 29 AOUT 1911.

En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Succession de Augustin Marion Benedict, Dossier No 97,022, le dit ordre daté et signé du 25 juillet 1911, je vendrai à l'encanteur public, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Douze actions de la Lambou-Noel Lumber and Manufacturing Co., représentée par certificat No 17, délivré à Augustin M. Benedic, le 28 janvier 1895, valeur au pair de cent ($100) dollars par action.

2° (50) Cinquante actions du fonds-capital de la New Orleans Railway and Light Co. (common), représentées par certificat "C" No 1,272, au nom de Augustin M. Benedic, valeur au pair de cent ($100) dollars par action.

3° Certificat No 3,939 de la Young Men's Gymnastic Club daté du 29 avril 1893, pour une action du fonds-capital dudit club, valeur au pair de cinquante ($50) dollars.

4° Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Sud Franklin et Sud Liberté, désignés par les Nos 3 et 4 sur un devis par H. C. Brown, voyer, annexé à un acte passé pardevant Jno C. Ward, notaire en cette ville, le 20 mars 1896, d'après lequel devis ledit lot No 3 commence à un point soixante pieds de la encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Franklin, contigu au lot 4, et chacun des dits lots, mesurant trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes [120' 5" 4"] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Augustin M. Benedic de William E. Ram, par acte passé pardevant F. J. Puig, notaire, le 5me jour d'août 1902, enregistré dans le livre des transferts 187, fol. 571.

5° Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant et situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, dénagée par les numéros trente et quatorze sur un devis par S. G. De Lisle, voyer, annexé à un acte pardevant A. B. Léopold, notaire, de la date du 27 février 1903, d'après lequel devis ledits lots mesurent chacun trente pieds un pouce et quatre lignes [30' 1" 4"] de façade à la rue Sud Franklin par une profondeur de cent cinquante [150] pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par ledit Augustin M. Benedic de Thomas M. Madden par acte passé pardevant A. E. Hebert, notaire, le 20me jour de février 1905 enregistré dans le livre des transferts 204, fol. 322.

Conditions — Comptant, pour les actions avant que le transfert soit fait. La propriété foncière, comptant; l'acquéreur devant assumer ou taxes de ville et d'Etat pour 1911, et de payer pour tout certificat nécessaire.

Les actes de vente pardevant Alvin Edward Hébert, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
John Dymond, Jr., avocat pour l'exécuteur testamentaire.
29 juil—29 30—août 6 13 20 27 29

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 96,616, Div. C—Succession d'Edward S. Rapier.

DEUX TERRAINS EXTRA LARGES, A COVINGTON, LNE.

A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur, Sans Limite, JEUDI, 31 Août.

En vertu d'un ordre de l'Honorable ... de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Edward S Rapier, dossier No 96,616, ledit ordre daté et signé du 27 juillet 1911, adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente par enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 31 août 1911, la propriété foncière ci-après décrite à savoir—Tout ce certain lot ou parcelle de terre s'étendant et étant situé dans la ville de Covington, Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, et plus particulièrement décrit comme lots deux (2) et trois (3) dans l'ilet numéro dix neuf (19) dans la division de "Spring" de ladite ville de Covington. Lesdits lots mesurant chacun cinquante-deux pieds, cinq pouces (52' 5") de face à la rue Madison, et chacune d'une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120') et chacun desdits lots mesurant sur la ligne du fond ou arrière, cinquante-trois pieds et sept pouces (53' 7"). Ledit lot numéro deux formant le coin des rues Hancock et Madison. Le tout d'après un plan et plat d'arpentage dressé par Preston Herndon, ingénieur civil et voyer, du 16me jour de mai 1906, de la portion de terre décrite, lequel plan est annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph B Lancaster, notaire pour la paroisse de St-Tammany, le 29 mai 1906.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer au-dessus et en plus du montant de leur enchère les taxes de 1911 et les frais des actes de vente incluant les frais de tous certificats pardevant J. M. Quintero, notaire; 20 0/0 du prix d'achat (ne portant pas d'intérêt) au moment de l'adjudication par les acquéreurs avec

et Encanteur, 910 rue Gravier.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

La Pittsburg Coal Company.
PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant
Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, La.
En Gros CHARBON Au Détail
CHANTIERS DE CHARBON:
Au pied de la rue Race. Téléphone Main 983 518-521 rue Quartier. Téléphone Hem. 331. Rue Adams. Téléphone Up. 1890.
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MORGAN.
CALÉ SECHE DE SECTION, ALGER,
Téléphone Algier 28.
Seul Agent pour le véritable Charbon Monterralla.

COPYRIGHT

22 oct—10m—mer ven dim

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. E. Chapman vs Grenier, Sitterie Art Glass Co

No 97,601 Cour Civile de District Division E

Au plus haut enchérisseur.

Un lot de verrerie d'art de valeur de toutes descriptions connues etc. Aussi un lot de meubles de bureau.

Mercredi, 30 août, à 11 heures A. M. dans le local No 249 rue Chartres près Bienville, (Premier étage).

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur vendront à la date ci-dessus mentionnée, à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, en vertu d'un ordre agréé le 23 août 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les effets mobiliers ci-après décrits, savoir:

1 lot de verrerie d'art de valeur, meubles de bureau etc., en compte ouvert. Le tout d'après inventaire enregistré.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

A. D. Danziger, avocat pour le receveur.
26 août—26 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE

—EN—

PARTAGE

W. Harry Clark vs Mlle Katie O'Connor et als.

No 97,585—Cour Civile de District, Division "C".

COTTAGE SIMPLE DE CHOIX,

Ayant 7 Chambres, Chambre à Bain Moderne,

1215 RUE MILAN,

Entre les rues Colisée et Perrier.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 14 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 27 juillet, et le jugement signé en cour ouverte le 4 août 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo. Lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Ledit lot No 5 mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Milan, et consistent en un cottage simple contenant 7 chambres, chambre à bain, connections d'eau et d'égout, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix d'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

12 août—12 20 27—sept 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morisville J. Guérin, Sr., vs Chas Rabenschlag.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 49,168 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, agissant pour le juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au nord entrepôt Nos 727 et 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1911, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: un "Pool Table, billes, quenes et "Racks", deux Cash Registers, un Mirror, deux licences de ville et d'Etat de 1911 pour buvette, un lot de cigares et tabac, un baril contenant du gin, un lot de chaises et tables, un grand four à vaucuisse, une vitrine, une pendule, un lot de liqueurs assorties, et cetera. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Conrad A. Bachler, avocat pour le demandeur.

19 août—19 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peter Schaff versus Thomas Kellegg.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 47,460. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée de la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 29 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 638 borné par les rues Berlin, Clara, Magnolia et Milan, désignés comme lots 23 et 24, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 4219 rue Magnolia, étant la même propriété acquise par Thom s Kellegg de J. Vic Leclerc, le 28 janvier 1909, par acte pardevant E. Vidrine, notaire. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée (Conditions: Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—Louis H. Burns, avocat du demandeur.

25 juil—25 26 31—août 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Mulvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 94,573 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par James P. Gordill, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

18 août—18 22 27

Succession de Joséphine Louise Newcomb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 64,692 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. A. Hincks et B. V. B. Dixon, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Jos. McConnell, avocat.

17 août—17 21 26

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANONCE JUDICIAIRE

Le contenu d'un magasin de cigares, de journaux et de nouveautés

No 319 rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.

Dans la Succession de William Walter French.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 97,716

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI le 5 septembre 1911, à 11 heures a.m., sur les lieux No 319 rue Royale en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté et signé du 21 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un National Cash Register, un grand assortiment de papier à écrire de choix, albums, jeux de cartes, encriers, livres pour ordres, Journaux, Day books, Cash books, Ledgers, Time books, Memorandum books, Crayons, peignes de poche, plumes, pipes, boutons de col, sacs, jeux d'échecs, jeux de tous genres base balls, Jetons de poker, sacs en cuir, poches, waste baskets, enseignes électriques, aquarelles, pupitres, étagère de plafond, show case, un lot d'outils de charpentier, trois stands électriques, 3 vitrines de 8 pieds, étagères pour carte-postales avec piédestale, vitrine pour nouveautés, cabinet en noyer pour cigares, une vitrine pour cigares debout, quatre étagères en verre plaqué, un lot de tabac assorti, tabac à chiquer, cigares, Magazines, allumettes Domino et un kodac Hartman, avec installation complète et autres articles trop nombreux pour mentionner.

Tout le stock ci-dessus dans ledite lieux d'affaires sera offert comme commerce en opération en bloc; s'il n'est pas vendu de cette façon, alors il sera offert en lots.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Lyle Saxon, avocat pour le pétitionnaire. 8 24 août—24 27—sept 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance pour un Placement

DANS LE

Sixième District

COTTAGE SIMPLE

No 412 rue Calhoun

Sur Deux Grands Lots de Terre.

SUCCESSION DE PLEASANT JOHNSON.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 97,638.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 19 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 14 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Deux certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District [autrefois Bartbeville], de cette ville, dans l'ilet No 13, borné par les rues Preston [maintenant Annecliation], Calhoun, Market, [maintenant Laurel] et la Propriété Foucher, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan annexé à un acte de dépôt exécuté pardevant Selim Magner, ancien notaire, le 12 juin 1867, lesquels dits lots mesurent chacun trente-deux pieds (32') cinq pouces (5") de face à la rue Calhoun, sur 120 pieds (120') de profondeur, entre lignes parallèles, étant la même propriété que ledit vendeur actuel, Alfred Manich, acquit par achat de Plessant Johnson, suivant l'acte ci-dessus pardevant moi, notaire, à la date de ceci, dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le Livre 163, folio 418. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme le No 412 rue Calhoun, contenant deux chambres et hangars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer, en plus et au dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'après le passage de l'acte. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos. F. Walton, notaire.

C. C. Friedrichs, avocat pour le pétionnaire.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION MARCHANDS DE BOIS

La compagnie du chemin de fer Louisville et Nashville fera vendre au plus haut enchérisseur, à l'encan, dans le "Iron Warehouse", au pied de la rue Julie, entre les rues Julie et Gired.

LUNDI, 28 AOUT 1911,

A 11 heures A. M.,

Pour le compte de qui il appartiendra un lot de bois de charpente, chargé reçu de Tickfaw, Lane, pour un compte way-bill I O, d 17 29 juin 1910, I C, char 85,840. Consigné à E. Elias & Bro c/o United Fruit Co, Nouvelle-Orléans, pour exportation. Cette vente est faite en vertu de la loi 167 de la session de 1898, et de la loi 124 de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par des transferts publics de tout fret non réclamé, et réglementant la disposition du produit de cette vente, etc.

Conditions—Comptant sur livraison.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau No 338 rue Carondelet.

16 août—16 20 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Colin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 97,783 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Colin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Félix J. Puig, avocat.

17 août—17 21 26

Succession de Mlle Marie Schwartz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,539—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Commercial Germania Trust & Savings Bank, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Buck, Walshe & Buck, avocats.

19 août—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Licences d'Etat et de Ville pour Buvette.

American Brewing Co vs S. Latter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97,842 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par conséquent et des parties le procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI 28 août 1911 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la porte centrale de l'entrée principale de la Nouvelle Maison de Cour rue Royale, entre les rues St Louis et Conti.

Une licence de ville de 1911 pour buvette pour $252 50 et une licence d'Etat de 1911 pour buvette pour $300. Les ceux pour liqueurs vineuses et de Malt seulement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Gus Leche & W. C. Jones, avocats pour la demanderesse.

25 août—25 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 920 rue Melpomène entre les rues Annecliation et Constance.

Dixie Homestead Association vs W. W. Tuttle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97,385—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No vingt-sept dans l'ilet No 115, borné par les rues Melpomène, Annecliation, Constance et Terpsichore, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Melpomène sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat pour la demanderesse.

25 août—25 26—sept 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos Municipaux 929 et 931 Avenue Pacific.

(Ilets: rues Homer, Newton et Elmira.)

Crescent City Building and Homestead Association vs Geo. W. Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97,811 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pacific, Homer, Newton et Elmira, désigné par le No 8, et mesurant trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacific sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.

25 août—25 26—sept 1 8 15 22 28

VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co

Maison Double à Deux Etages.

No 2115 Promenade Carondelet, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, conformément à un jugement rendu le 2 juin 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Julius Anderson, No 92,103, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 270, borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St-Pierre; ledit lot comprenant à une distance de 91 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 175 pieds 10 pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Galvez, et 178 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne vers la rue Johnson, et 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Acquis par le défunt Julius Anderson de Geo. Eike, le 27 avril 1903, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts 192, folio 327.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, retirée de la banquette, ayant galerie sur le devant et sur le côté, et quatre ou cinq chambres de chaque côté, lieu d'aisances et autres conveniences, aussi une grande cour sur le côté, convenable pour le commerce de bois et de charbon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et de payer pour les taxes de 1911 et pour tous certificats, l'acte de vente devant être passé pardevant Ethelbred M. Stafford, notaire, en cette ville aux frais de l'acquéreur.

L. H. Burns, avocat du demandeur.
W. H. Robinson, avocat du défendeur.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Rudolph Tortel et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,613—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par The Canal Louisiana Bank and Trust Company, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat.

24 août—24 28—sept 2

Succession de Oscar Estopinal et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,483—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Estopinal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Lagier & Gleason, avocats.

24 août—24 28—sept 2

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Jolie Cottage Simple 2215 rue Bourgogne entre l'avenue Champs Elysées et la rue Marigny

Succession de Mme Margaret Hartwick veuve de John Conway

No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 19 SEPTEMBRE 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District (5me) de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans. No 11 lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot est aussi sur un plan privé annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29 mai 1891, et étant une vente par P. M. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte ci-après mentionné d'achat.

Acquis par Sylvester Conlon par achat de la Eureka Homestead Society le 10 avril 1901, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'